

Le 24 septembre 2019

Parents	Membres du personnel	Commissaire
Martin Gervais	Claudine Dumas	Marie-France Gagnon
Véronique Laberge	Nadine Sabourin	
David Lemieux	Joline Leblanc	
Stéphanie Stuart	Pascale Mutchmore	
Valérie Dionne	Nancy Vallerand	
Ruthe Belton	Judith Trudel	
	Patrick Courville	
	Noémie Guilmain (stagiaire)	
	Diane Labrecque	
	Isabelle Mondor	

Décision ou Recomm.	Info ou discussion	Ordre du jour	
X		1	Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue <b>Résolution 1920-09-01</b> 18h35 proposé par Valérie Dionne Approuvée à l'unanimité
	X	2	Présentation des membres
X		3	Lecture et adoption de l'ordre du jour <b>Résolution 1920-09-02</b> 18h38 proposé par Mme Belton Approuvée à l'unanimité
X		4	Adoption du procès-verbal de la séance du 19 juin 2019 <b>Résolution 1920-09-03</b> 18h40 proposé par Mme Stuart Approuvée à l'unanimité
	X	5	Parole au public <b>Aucun public</b>
X		6	Nomination de la présidence <b>Résolution 1920-09-04</b> 18h41 M. Courville propose Mme. Dionne. Mme. Dionne est proposée officiellement par Mme Sabourin. Approuvée à l'unanimité
X		7	Nomination de la commissaire Mme Marie-France Gagnon à titre de membre active sans droit de vote <b>Résolution 1920-09-05</b> 18h43 Mme Dionne propose Mme Marie-France Gagnon Approuvée à l'unanimité
X		8	Nomination de membres de la communauté <b>Résolution 1920-09-06</b> 18h44 Aucun membre à proposer

	x	9	Fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement	<p><b>18h46 explication du CE</b></p> <p>M. Courville présente certains des dossiers traités par les conseils d'établissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles du service de garde;</li> <li>• Les listes d'effets scolaires;</li> <li>• Les activités et levée de fonds des groupes;;</li> <li>• Les problèmes de ressources humaines ne sont pas traités par le CE;</li> <li>• Le bien d'un élève en particulier ou des renseignements concernant un élève ne sont pas discutés au CE;</li> <li>• Campagnes de financement à choisir par le CE.</li> </ul>
x		10	Calendrier des réunions	<p><b>Résolution 1920-09-07</b></p> <p>18h49 Proposition d'un calendrier des réunions</p> <p>Proposition des mercredis par M. Courville : 6 novembre 2019 15 janvier 2020 18 mars 2020 13 mai 2020 17 juin 2020</p> <p>Proposé par M Gervais. Approuvé à l'unanimité.</p>
x		11	Règles de régie interne	<p><b>Résolution 1920-09-08</b></p> <p>18h59 Explication des règles de régie interne par M. Courville et la raison pour laquelle il y a une régie interne.</p> <p>Si le conseil est partagé, la présidence aura le droit de veto.</p> <p>Mme. Dumas propose l'adoption des règles telles quelles. Adoptée à l'unanimité.</p>
x		12	Permission de circuler dans les rues avoisinantes de l'école	<p><b>Résolution 1920-09-09</b></p> <p>19h02 Explications des lieux et distances qui sont à moins de 3,5 km.</p> <p>Le but est de permettre aux enseignants de circuler avec une latitude sans demander aux parents la permission du CE à chaque fois.</p> <p>Le parc Dalton est accepté malgré le fait qu'il n'est pas dans le petit carré (carte du quartier).</p> <p>Mme Belton demande si les parents recevront un document.</p>

				<p>M. Courville mentionne que non mais il sera accessible avec le procès-verbal.</p> <p>M Gervais propose le document</p> <p>Approuvé à l'unanimité.</p>
	x	13	Formation offerte aux nouveaux membres du conseil d'établissement	<p>Il serait intéressant que les nouveaux membres s'inscrivent à la formation faite par M Laforest. Elle est plus détaillée que ce que M. Courville a donné comme aperçu.</p>
x		14	Location de salles	<p><b>Résolution 1920-09-10</b> 19h10 Explication des locations Ajouter les dates des élections et votes par anticipation. Cela rapporte des sommes une partie sera gardée par l'école et une partie ira à la CSD.</p> <p>M. Courville demande si la ville demande à la dernière minute pour une location, si l'école peut accepter sans passer par le CE.</p> <p>Mme Dionne propose que l'école puisse accepter sans passer par le CE un autre organisme que la ville.</p> <p>M. Courville aura donc le droit d'accepter ou de refuser sans passer par le CE.</p> <p>Mme Dionne demande si les frais sont décidés par l'école ou la CSD. On mentionne que cela est décidé par les commissaires et qu'ils sont prédéterminés.</p> <p>Mme. Labrecque propose l'horaire des locations et également que l'école pourra déterminer les prochaines. Aucun organisme ne peut réserver une classe. Approuvée à l'unanimité.</p>
x		15	Subway	<p><b>Résolution 1920-09-11</b> 19 h 21 Explication du projet et discussion sur le projet Subway de l'an dernier.</p> <p>L'activité était très lucrative et les autres classes auraient une meilleure répartition.</p> <p>Les enseignantes de 6<sup>e</sup> ont accepté de tout chapeauter et de remettre 20% à l'école et garder le 80%.</p>

			<p>Par la même occasion, les autres enseignants ont également accepté de faire de même pour les autres activités.</p> <p>Mme Mutchmore mentionne que la compagnie Subway a augmenté leurs prix cette année et de plus, il y a 2 classes de plus que l'an dernier. Elle explique aussi les raisons des dépenses comme les chandails, les petits poissons, les balles anti-stress pour les jours d'examen du ministère.</p> <p>Mme Stuart propose l'activité Subway.</p> <p>Approuvée à l'unanimité.</p>
x	16	Campagnes de financement	<p>Étant donné que l'an dernier nous étions à l'an un, nous n'avons pas fait de campagne de financement école.</p> <p>Il y a des tracés maintenant sur la cour qui ont été planifiés par les enseignants d'éducation physique. Ils ont également fait une longue demande pour avoir des fonds (5000\$) par le gouvernement.</p> <p>Nous aimerions avoir des ballons-poires, des filets de soccer et des paniers de basketball. Le prêt de matériel fonctionne super bien sur la cour.</p> <p>Il y aura plus de campagnes de financement de façon plus massive entre autres pour les structures.</p> <p>Nous aimerions faire une première campagne de financement cette année que ce soit avec Rumeurs ou thé, café ou autres.</p> <p>Marie-France Gagnon demande si on fait des demandes de dons au conseiller municipal, avec les députés au provincial et même le ministre de la famille. La Fédération autobus/ fondations offre aussi des dons pour des projets.</p> <p>M. Courville mentionne qu'en vertu de la Loi sur l'instruction publique, il est possible de faire la demande et mentionne qu'il demandera à M. Lessard.</p> <p>M. Courville demande si le CE désire avoir une présentation par chaque compagnie ou</p>

				<p>si nous pouvons avoir une formule clé en main.</p> <p>Ce qui a été convenu en équipe a été de demander à une compagnie mais de vendre un produit.</p> <p>La vente du produit sera pour Pâques et non pour Noël.</p> <p>Mme Dionne propose de confier le mandat de trouver des compagnies pour une campagne de financement et de faire un résumé des offres de diverses compagnies pour nous permettre de choisir à la prochaine rencontre ou la suivante.</p> <p>Approuvée à l'unanimité.</p>
x		17	Règles de fonctionnement du service de garde (amendement)	<p><b>Résolution 1920-09-12</b></p> <p>19h56 Il y a une erreur à la page 6, point 9 pour les frais chargés par jour si l'enfant n'est pas présent.</p> <p>Mme Belton propose la modification</p> <p>Approuvée à l'unanimité.</p>
x		18	Utilisation du budget du conseil d'établissement (240\$)	<p><b>Résolution 1920-09-13</b></p> <p>19h57 l'an dernier le CE a commandé du Opa pour un repas. M. Courville propose d'utiliser le 240 \$ pour un souper.</p> <p>Mme Mondor mentionne qu'il y a aussi une possibilité de donner un montant à certains parents si jamais des parents auraient besoin de faire garder leurs enfants les soirs de réunion.</p> <p>M. Gervais propose de garder le 240 \$ pour le souper</p> <p>Approuvée à l'unanimité.</p>
	x	19	Communications	<p>a) Président(e)</p> <p>b) Représentant du comité de parents</p> <p>c) Représentantes du personnel enseignant</p> <p>La cavalerie (4<sup>e</sup>) s'occupera des jeux sur les heures du dîner. Elle débutera en octobre.</p> <p>d) Représentante du personnel professionnel</p> <p>Aucune note de Mme Leblanc.</p>

				<p>M. Courville mentionne que nous avons maintenant une nouvelle orthopédagogue, ce qui nous en fait deux à temps plein. Elles ont le souci de bien créer de petits groupes et de bien cibler le travail à faire.</p> <p>e) Représentante du personnel de soutien</p> <p>Les TES se sont vues attribuer un montant de 100\$ par l'OPP pour installer un trajet au sol dans le corridor. Au niveau des jeux, il y aura des activités pour cibler des élèves qui sont nouveaux et les aider à s'intégrer.</p> <p>f) Représentante du personnel du service de garde Absente.</p> <p>g) Commissaire De la colline a mérité une mention de félicitations pour son projet Croque pomme</p> <p>L'école du Cheval-Blanc et celle de Val-des-monts ont été autorisées à faire de dépassement de coûts pour les projets de construction.</p> <p>La CSD va aller en consultation sur tout son territoire pour le redécoupage. Le 13 novembre il y aura une rencontre pour voter électroniquement à titre indicatif. Cela va permettre de redéfinir les critères de surplus et des changements d'écoles.</p> <p>h) Directions M. Courville remercie l'ensemble du CE de donner du temps.</p>
x			Points ajoutés séance tenante avec l'accord unanime de l'ensemble des membres	<p><b>Résolution 1920-09-14</b> « Je mets de la couleur dans mon cœur » est présenté par Diane Labrecque. La compagnie Marc sport a été approchée et nous parlons de 25\$ du chandail avec logo. Il est possible d'avoir les tailles adultes.</p>

Les achats se font en ligne et les chandails pourront être essayés à l'école. La ristourne est entre 7 et 10 \$ par chandail.

M. Courville mentionne qu'un des objectifs du projet éducatif de l'an dernier était d'augmenter le sentiment d'appartenance. Le projet des chandails est vraiment le projet idéal pour augmenter le sentiment d'appartenance.

David mentionne la compagnie Manutention sport, ils ont fait les chandails des Olympiques et de Team Canada.

Mme Labrecque mentionne que Marc sport nous permet de faire les achats en ligne et s'occupe des problèmes, le cas échéant.

Mme Stuart propose l'activité de Mme Labrecque  
Approuvée à l'unanimité.

**Résolution 1920-09-15**

Mme Madore et Mme. Labrecque aimeraient organiser une pièce de théâtre ayant comme thème Noël d'antan pour les 4<sup>e</sup>.

80% des profits de la vente de billets irait aux 4<sup>e</sup> et 20% à l'école.

Les deux enseignantes aimeraient avoir un grand nombre de livres dans leurs deux classes.

Mme Stuart propose l'activité pour la pièce de théâtre.

Approuvée à l'unanimité.

**Résolution 1920-09-16**

Pizzas d'octobre pour une période de 2 mois  
Mme Labrecque s'engage à essayer les vendredis.

Par la suite, elle propose de donner le projet aux enseignantes de 2<sup>e</sup> années, elles aimeraient prendre la suite.

Mme Trudel mentionne qu'il serait important d'avoir de la pizza sans peppéronis pour les élèves qui ne peuvent manger du porc ou pour ceux qui ne mangent pas de viande.

			<p>Mme Sabourin mentionne qu'il y a eu 2 parents qui se sont manifestés sur les droits des musulmans. C'est pour cette raison que nous avons ajouté du Subway à la dinde.</p> <p>M. Gervais propose la tenue de l'activité.</p> <p>Approuvée à l'unanimité.</p>
			<p><b>Résolution 1920-09-17</b>  20h38 fin de la rencontre  Proposée par Mme. Dionne  Approuvée à l'unanimité.</p>
x			<p>Levée de l'assemblée</p>